

Le département Triangle de l'UPPL organise des groupes de responsabilisation pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) dans le cadre des mesures judiciaires alternatives : médiation pénale, probation et alternative à la détention préventive.

A travers sa méthodologie, Triangle amène ses participants à replacer leurs actes délictueux dans leur histoire de vie afin de prévenir au mieux la récidive.

Les AICS peuvent être adressés à Triangle via un assistant de justice, un magistrat, un avocat, le CAB ou de manière spontanée.

MODALITÉS: -75h de formation réparties en séances hebdomadaires de 3h

(durée totale de 6 mois)

-Groupes de 5 à 7 participants, dispensés en Wallonie et à Bruxelles.

CONDITIONS: - Une reconnaissance minimale des faits.

- Le respect des termes du contrat.

Aucune participation financière n'est demandée.

Pour de plus amples informations, consultez le site internet www.uppl.be ou prenez directement contact avec nous.

CONTACT: Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - Equipe Triangle Rue de Gembloux 314, 5002 Saint-Servais Tel: +32(0)81 226 638 Fax: +32(0)81 260 059 Email: formationtriangle@uppl.be Site: www.uppl.be

DIRECTEUR:

Julien Lagneaux

FORMATEURS:

Sandra Bastaens +32(0)475 720 495 Joachim Galoul +32(0)473 836 943

Joachim Galoul +32(0)473 836 943 Pascale Gérard +32(0)473 589 523

Elena Kadare +32(0)471 950 760

Maurine Latouche +32(0)473 836 940 Gauthier Mertens +32(0)473 924 395

Elodie Querton +32(0)472 482 017

Samantha Russo +32(0)473 918 136

